



Attestation pour le bailleur établie suite à la constitution d'une garantie locative résidence principale (1) consistant en une somme d'argent

Locataire(s) RAKOTOARISOA MAMY
Né(e) le 20/04/1994 à FONTAINEBLEAU
N° de carte d'identité: B329713710
Adresse: Chée.de Charleroi 24/26 45/E1
1060 SAINT-GILLES

Bailleur (s) BAREEL STANISLAS
Adresse: Avenue Louise 367
1050 BRUXELLES

Adresse de location Chée.de Charleroi 24/26 45/E1
1060 SAINT-GILLES

Date de signature du bail 30/08/2019

BNP Paribas Fortis confirme au bailleur(s) qu'en date du 8/5/2020 une somme de 1050 euros a été versée par le(s) locataire(s) sur son (leur) compte d'épargne BE32 0343 0490 3802 régi par la clause de garantie locative 'en espèces, déposée conformément à l'article 248, §3, titre XI, chapitre III, section 5 de l'ordonnance du 17 juillet 2003 portant le Code bruxellois du Logement (bail relatif à la résidence principale du preneur). Aucun remboursement en capital ni en intérêts sauf accord écrit du (des) bailleur(s) ou décision judiciaire.' La référence du dépôt sur le compte est 20200508 - 0000001

En cas d'utilisation frauduleuse de ce document, la responsabilité de la banque ne pourra être invoquée par le(s) bailleur(s) qu'en cas de dol.

BNP Paribas Fortis SA, dont le siège social est situé à Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles est responsable du traitement de vos données à caractère personnel dans le cadre de la constitution d'une garantie locative. Si vos données sont incorrectes ou incomplètes, veuillez nous en avvertir. Vous avez le droit de consulter vos données à caractère personnel via une demande signée et datée, accompagnée d'une copie de votre carte d'identité à BNP Paribas Fortis SA, Data Protection and Privacy Office - 1GA4B - Montagne du Parc 3 1000 Bruxelles ou par e-mail à privacy@bnpparibasfortis.com.

Signature de la banque

Pour BNP Paribas Fortis, Beckers Alexandre

(1) déposée conformément à l'article 248, §3, titre XI, chapitre III, section 5 de l'ordonnance du 17 juillet 2003 portant le Code bruxellois du Logement



Attestation pour le bailleur établie suite à la constitution d'une garantie locative résidence principale (1) consistant en une somme d'argent

Locataire(s) RAKOTOARISOA MAMY
Né(e) le 20/04/1994 à FONTAINEBLEAU
N° de carte d'identité: B329713710
Adresse: Chée.de Charleroi 24/26 45/E1
1060 SAINT-GILLES

Bailleur (s) BAREEL STANISLAS
Adresse: Avenue Louise 367
1050 BRUXELLES

Adresse de location Chée.de Charleroi 24/26 45/E1
1060 SAINT-GILLES

Date de signature du bail 30/08/2019

BNP Paribas Fortis confirme au bailleur(s) qu'en date du 01/05/2020 une somme de 1.050 euros a été versée par le(s) locataire(s) sur son (leur) compte d'épargne BE32 0343 0490 3802 régi par la clause de garantie locative 'en espèces, déposée conformément à l'article 248, §3, titre XI, chapitre III, section 5 de l'ordonnance du 17 juillet 2003 portant le Code bruxellois du Logement (bail relatif à la résidence principale du preneur). Aucun remboursement en capital ni en intérêts sauf accord écrit du (des) bailleur(s) ou décision judiciaire.' La référence du dépôt sur le compte est 2.01.0.05.0.8.00.0.0.0.0.1

En cas d'utilisation frauduleuse de ce document, la responsabilité de la banque ne pourra être invoquée par le(s)bailleur(s) qu'en cas de dol.

BNP Paribas Fortis SA, dont le siège social est situé à Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles est responsable du traitement de vos données à caractère personnel dans le cadre de la constitution d'une garantie locative. Si vos données sont incorrectes ou incomplètes, veuillez nous en avvertir. Vous avez le droit de consulter vos données à caractère personnel via une demande signée et datée, accompagnée d'une copie de votre carte d'identité à BNP Paribas Fortis SA, Data Protection and Privacy Office - 1GA4B - Montagne du Parc 3 1000 Bruxelles ou par e-mail à privacy@bnpparibasfortis.com.

Signature de la banque

Pour BNP Paribas Fortis, Beckers Alexandre

(1) déposée conformément à l'article 248, §3, titre XI, chapitre III, section 5 de l'ordonnance du 17 juillet 2003 portant le Code bruxellois du Logement



Attestation pour le bailleur établie suite à la constitution d'une garantie locative résidence principale (1) consistant en une somme d'argent

Locataire(s) RAKOTOARISOA MAMY
Né(e) le 20/04/1994 à FONTAINEBLEAU
N° de carte d'identité: B329713710
Adresse: Chée.de Charleroi 24/26 45/E1
1060 SAINT-GILLES

Bailleur (s) BAREEL STANISLAS
Adresse: Avenue Louise 367
1050 BRUXELLES

Adresse de location Chée.de Charleroi 24/26 45/E1
1060 SAINT-GILLES

Date de signature du bail 30/08/2019

BNP Paribas Fortis confirme au bailleur(s) qu'en date du 8/5/2020 une somme de 1.050 euros a été versée par le(s) locataire(s) sur son (leur) compte d'épargne BE32 0343 0490 3802 régi par la clause de garantie locative 'en espèces, déposée conformément à l'article 248, §3, titre XI, chapitre III, section 5 de l'ordonnance du 17 juillet 2003 portant le Code bruxellois du Logement (bail relatif à la résidence principale du preneur). Aucun remboursement en capital ni en intérêts sauf accord écrit du (des) bailleur(s) ou décision judiciaire.' La référence du dépôt sur le compte est 20200508-0000001

En cas d'utilisation frauduleuse de ce document, la responsabilité de la banque ne pourra être invoquée par le(s)bailleur(s) qu'en cas de dol.

BNP Paribas Fortis SA, dont le siège social est situé à Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles est responsable du traitement de vos données à caractère personnel dans le cadre de la constitution d'une garantie locative. Si vos données sont incorrectes ou incomplètes, veuillez nous en avvertir. Vous avez le droit de consulter vos données à caractère personnel via une demande signée et datée, accompagnée d'une copie de votre carte d'identité à BNP Paribas Fortis SA, Data Protection and Privacy Office - 1GA4B - Montagne du Parc 3 1000 Bruxelles ou par e-mail à privacy@bnpparibasfortis.com.

Signature de la banque

Pour BNP Paribas Fortis, Beckers Alexandre

(1) déposée conformément à l'article 248, §3, titre XI, chapitre III, section 5 de l'ordonnance du 17 juillet 2003 portant le Code bruxellois du Logement